



Comité Départemental du Jeu d'Echecs des Landes

Coupe des Clubs Landais

1. Organisation

Une coupe des clubs landais sera organisée chaque saison, après le Championnat de France par Equipe.

Elle est ouverte aux équipes des seuls clubs landais.

Le nombre d'équipes engagées par club n'est pas limité.

Directeur de la compétition

L'organisation de la coupe des Landes est confiée au responsable technique ou à défaut au président du Comité Départemental du Jeu d'Echecs des Landes.

Il organise dans son ensemble la compétition, recueille les résultats pour leurs transmissions à la Fédération Française des Echecs. Il cherche les clubs qui recevront la compétition.

Il choisira deux dates pour cette compétition. Ces dates devront être postérieures à la fin du Championnat de France par Equipes.

Les clubs sont informés dans les meilleurs délais du lieu et de l'heure des matchs.

Gestion des résultats et correspondance

L'arbitre officiant transmettra au responsable technique les résultats des rencontres au Directeur de la compétition pour transmission à la fédération.

Matériel

Chaque équipe est tenue de fournir 2 jeux "Staunton" taille 5 complets, 2 sous-jeux et 2 pendules en état de fonctionnement. Si une partie ne peut être jouée faute de matériel, le joueur appartenant à l'équipe n'ayant pas apporté le matériel minimum aura la partie perdue par forfait administratif.

Droit d'inscription

Les droits d'inscription sont de 10€ par équipe, néanmoins la première équipe du dernier club vainqueur n'est pas tenue au versement de ce droit.

2. Déroulement des rencontres

Règles du jeu

Les règles du jeu seront celles de la Fédération Française des Echecs et de la Fédération International Des Echecs.

La notation des parties est obligatoire.

Les résultats seront comptabilisés pour le ELO national et le ELO FIDE.

Appariement

Les appariements dépendront du nombre d'équipes inscrites.

2 équipes = Match en allée-retour sur une journée

3 à 4 équipes => Toutes rondes sur une journée

5 à 6 équipes => Toutes rondes sur deux journées (3 rondes lors de la 1^{ère} journée, 2 lors de la 2^{ème} journée.

7 à 32 équipes => 5 rondes en Système Suisse, 3 rondes lors de la 1^{ère} journée et 2 lors de la 2^{ème} journée.



Comité Départemental du Jeu d'Échecs des Landes

+ de 32 équipes => 3 rondes en Système Suisse, 3 rondes lors des deux journées.

Cadence

La cadence devra être compatible pour un classement FIDE (B02 des règles de la FIDE), à savoir :

2h00 KO si un joueur a un classement ELO \geq 2200

1h30 KO si un joueur a un classement ELO \geq 1600

61' KO si aucun joueur n'a de classement ELO \geq 1600

Statut des joueurs

Les joueurs participant à la Coupe des Clubs Landais devront être licencié A, dans un club landais.

Capitaines

Voir l'article 6 des règles générales de la F.F.E.

Composition des équipes

Avant le début de la compétition les clubs remettent, pour chaque équipe une liste de 4 joueurs titulaires et de deux remplaçants, respectant les consignes suivantes :

- les joueurs composant une équipe devront respecter l'article 1 des règles générales de la F.F.E.
- la moyenne ELO de l'équipe ne devra pas dépasser 1850,
- le remplaçant ne pourra pas avoir un ELO supérieure à 1850,
- lorsqu'un club a plusieurs équipes engagées, un joueur ne peut jouer dans 2 équipes différentes.

Avant chaque ronde, la moyenne ELO des 4 joueurs composant chaque équipe est recalculée. Cette moyenne devra être inférieure ou égale à 1850. (Si une équipe fait jouer son remplaçant lors d'une ronde, sa moyenne ELO doit être \leq 1850)

Feuille de match et procès-verbal de rencontre

L'ordre dans lequel sont alignés les joueurs est du ressort du capitaine.

Avant le début de chaque match, le capitaine remet, à l'arbitre, une liste ordonnée de 4 joueurs composant son équipe. La moyenne ELO des 4 joueurs ne devra pas dépasser 1850.

Dès la fin du match, l'arbitre établit un procès-verbal comportant les noms et prénoms des joueurs, leur code fédéral, leur ELO et les résultats des parties. Le procès-verbal est signé par les capitaines et l'arbitre. Les procès-verbaux, feuilles de composition d'équipes et les éventuelles attestations, réclamations etc. sont transmis au directeur de la compétition.

Litiges

sportifs

Lorsqu'un litige survient en cours de partie, celle-ci doit être poursuivie, en appliquant les directives de l'arbitre. Un capitaine peut interjeter appel des décisions de l'arbitre en rédigeant une réclamation. Le capitaine de l'équipe adverse et de l'arbitre rédigent alors chacun un rapport donnant leur version. Tous les documents sont envoyés avec le PV au directeur de groupe qui tranchera, après avis du DRA et du bureau du comité départemental.

Administratif

Une équipe peut poser des réserves d'ordre administratif sur les résultats d'un match. Le capitaine de l'équipe plaignante rédige alors une réclamation qui est jointe au procès-verbal du match et adressé au directeur de la compétition.



Comité Départemental du Jeu d'Echecs des Landes

Lorsque aucune réserve n'a été jointe au procès verbal du match et que la vérification n'a révélé aucune irrégularité, le résultat du match est définitivement homologué.

Dans le cas contraire, le comité départemental justifie ces décisions par lettre aux clubs concernés.

3. Résultats - classements

Points de parties

Une partie gagnée est comptée 1 point, une partie nulle est notée X et n'est pas comptabilisée dans le score final, une partie perdue sur l'échiquier est comptée 0. Une partie perdue par forfait sportif ou administratif est comptée 0 et gagnée par l'adversaire.

Point de match

Le score du match est déterminé par la somme des points des équipes.

Un match gagné est compté 3 points, un match nul 2 points, un match perdu 1 point. Un match perdu par forfait 0 point.

Classement

Le classement est fait aux points de matchs, avec départage par la somme des différentiels (gains - pertes) puis par la somme des parties gagnées, enfin au bénéfice de l'équipe ayant la moyenne ELO la plus faible.

4. Trophée André Dupouy

Le Trophée André Dupouy sera remis pour un an, à l'équipe gagnant la Coupe des Clubs Landais.

Il sera définitivement gagné par le club landais remportant pour la 3^{ème} fois cette compétition.